

Rue de Chaillot - Aliénation à la Société WEIL

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre de l'utilisation d'une parcelle communale en parking, suite à l'ouverture récente d'un établissement commercial important, la SA WEIL représentée par M. Denis WEIL et dont le siège social se trouve 33, rue de Chaillot à Besançon, et la Ville se sont mis d'accord pour que la SA WEIL acquiert une parcelle cadastrée section HV n° 225 sise rue de Chaillot pour une surface de 42 a 12 ca classée en zone UYA au POS.

Le prix a été fixé à 1 250 000 F par les Domaines. Un accord sur cette base a été trouvé avec la SA WEIL. Il a été convenu que le règlement s'effectuerait en trois fois :

- 500 000 F à la signature de l'acte,
- 500 000 F au 15 décembre 1997,
- 250 000 F au 30 juin 1998.

La recette de 1 250 000 F sera encaissée au chapitre 937/775.00501.30100 et réaffectée en dépenses au chapitre 90.628.2111.96040.30100 pour 500 000 F et au chapitre 90.651.2111.00501.30100 pour 750 000 F.

Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur. Par ailleurs, il a été prévu que si l'état sanitaire des arbres situés sur le parking nécessite leur abattage, celui-ci sera effectué par la Ville de Besançon.

Après avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la cession à la SA WEIL,
- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir,
- ouvrir en opération d'ordre au chapitre 937/675.00501.20200 un crédit de 1 250 000 F en dépenses et au chapitre 90.653/2111.00501.30100 un crédit de 1 250 000 F en recettes,
- ouvrir en recettes au chapitre 937/775.00501.30100 un crédit de 1 250 000 F pour encaisser la vente susvisée,
- réaffecter en dépenses le produit de la cession aux chapitres et pour les montants indiqués dans le rapport.

Les ouvertures de crédits seront reprises au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 30 juin 1997.